



# La Fapil

Édition 2022



Plus de 30 ans d'engagement pour le Logement d'Abord »





## Édito

Comme chaque année, la Fapil publie les chiffres clés de son réseau. Nous pouvons le faire grâce aux informations, précises et actualisées, transmises par nos adhérents via notre enquête annuelle. Elles permettent de donner à voir la réalité des actions menées sur le terrain au bénéfice des personnes en situation de précarité.

Notre fédération se développe rapidement : les associations sont toujours plus nombreuses à nous rejoindre (bientôt **135 adhérents**, soit **+30% en 5 ans !**), elles diversifient et renforcent leurs activités auprès des ménages (quasiment un doublement du nombre de ménages accompagnés en 5 ans), elles s'impliquent toujours davantage dans les dynamiques locales notamment dans le cadre du Plan Logement d'Abord.

Avec près de **34 000 logements gérés**, les associations de la Fapil sont en mesure de proposer des solutions durables aux personnes en difficulté. Près de **80%** des ménages qui accèdent à un logement géré par un adhérent étaient sans domicile personnel auparavant : l'impact de nos associations est indéniable.

Notre conviction n'a pas varié : disposer d'un logement est un Droit fondamental, il faut le mettre en pratique. C'est autour de ce principe clair que les associations se regroupent au sein de la Fapil afin de partager leur savoir-faire, renforcer leurs compétences, innover et mieux faire connaître leurs actions pour influencer les politiques publiques.



**Thierry Debrand**  
Président



## « Ce que nous sommes »

La Fapil regroupe des associations qui sont engagées sur le terrain pour loger et accompagner des personnes en situation de précarité. Nos associations développent plusieurs modes d'intervention :

- Elles conseillent et informent les personnes qui rencontrent des difficultés liées au logement.
- Elles produisent des logements de qualité et à très bas niveau de quittance.
- Elles gèrent ces logements dans une optique d'insertion des personnes.
- Elles assurent l'accompagnement social des ménages selon leurs besoins et leurs demandes.

Depuis plus de **30 ans**, la Fapil et ses adhérents mettent en œuvre les principes du Logement d'Abord.



**132**  
adhérents



**31**  
organismes agréés au titre  
de la Maîtrise d'ouvrage d'insertion



**50**  
Agences Immobilières  
à Vocation Sociale (AIVS®)

Notre fédération apporte un soutien opérationnel et utile à ses adhérents et favorise les échanges. Nous associons d'autres acteurs à nos réflexions, convaincus de l'importance des partenariats pour construire ensemble des réponses à la hauteur des enjeux du mal-logement.

En **5 ans**, le nombre d'associations adhérentes a progressé de **+ 30%**.

La force de notre réseau est de regrouper des organismes qui, dans des territoires aux réalités très diverses, interviennent auprès de tous les ménages en difficulté en développant des actions les plus adaptées aux situations. Ces organismes s'appuient sur la mobilisation de la société civile et sur l'observation fine des réalités locales pour trouver des solutions pérennes aux personnes en difficulté.

En adhérant à la Fapil, ces associations adoptent les principes de notre Charte : le Droit au logement est un droit garanti par la loi, il doit être effectif pour tous et toutes.



# « Ce qui nous anime »

« L'idée qu'avoir un logement est un droit fondamental et qu'il est possible d'agir pour que tout le monde bénéficie de ce droit. »

## « Agir pour le droit à habiter »

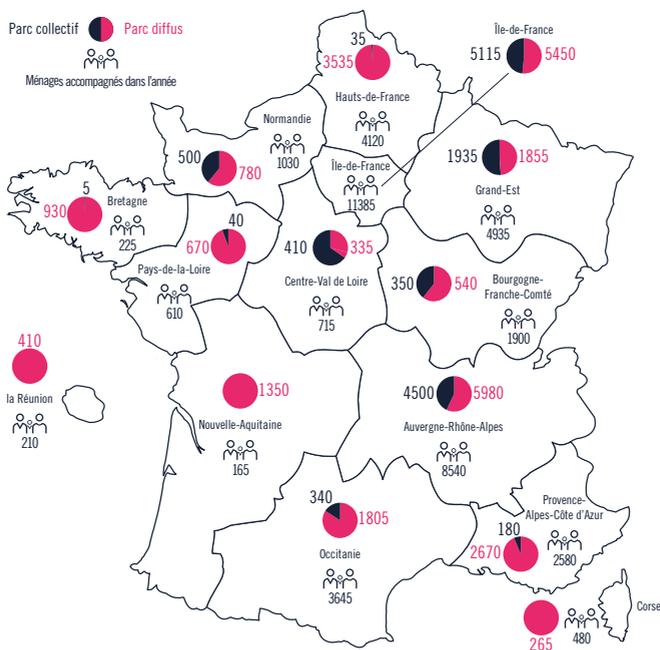
Persuadés que le logement est un élément fondamental pour faire société, nous contribuons aux politiques publiques en nous appuyant sur une observation fine des réalités du terrain et sur nos expériences pour promouvoir ce droit à habiter sur l'ensemble du territoire.

## « Agir pour sortir des situations d'exclusion »

Convaincus de l'importance de s'inscrire dans le droit commun pour lutter contre les précarités, nous développons une offre de logements de qualité et accessibles, via la mobilisation du parc privé à des fins sociales et la création de logements en y associant une gestion et un accompagnement de proximité.

## « Agir avec les personnes »

Certains de l'intérêt de s'appuyer sur les potentialités des ménages, nous défendons un accompagnement où intervenants et personnes s'associent pour trouver ensemble des solutions. C'est parce qu'elles retrouvent des marges de liberté et de choix qu'elles peuvent faire valoir leurs droits et qu'elles peuvent assumer leurs obligations.



## « Ce que nous créons »

Notre ADN : proposer des logements de qualité et à très bas niveau de quittance, issus du parc privé et de la production associative.

Nos adhérents développent une offre de logements de qualité et accessibles aux personnes en situation de précarité pour faire du droit au logement une réalité. La plupart de ces logements sont mobilisés auprès de propriétaires privés (67 % du parc) ou produits par nos associations agréées au titre de la maîtrise d'ouvrage d'insertion (24 % du parc).

### « Nos leviers pour créer une offre adaptée »

Tandis que des millions de personnes sont frappées par la crise du logement, la Fapil mise sur la solidarité citoyenne pour créer une offre sociale dans le parc privé. Nos adhérents proposent des logements de qualité et abordables pour les personnes en difficulté. Cette offre issue du parc privé ou propriété de nos adhérents est associée à une gestion locative de proximité afin de favoriser l'insertion des ménages logés.

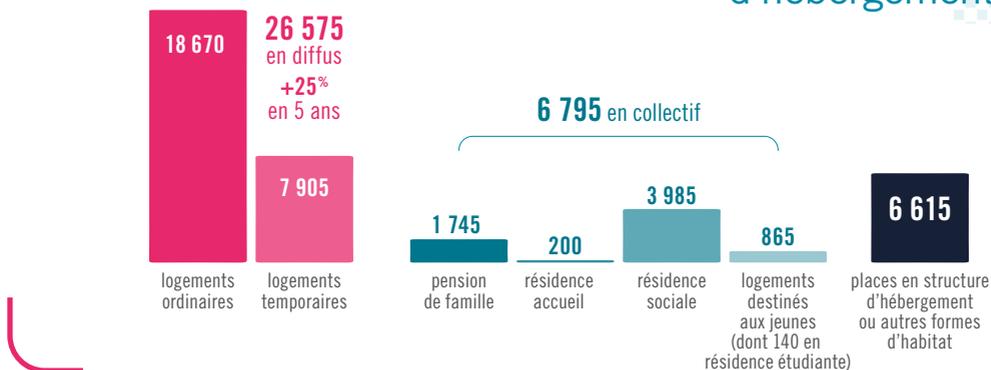
### « Mobiliser le parc privé »

Les organismes de la Fapil sont les acteurs majeurs de l'intermédiation locative dans le parc privé et sont ainsi les principaux contributeurs au Plan Logement d'Abord sur ce volet. Grâce à leur savoir-faire et à leur travail de conviction auprès des propriétaires privés, ils mobilisent un parc de logements bien insérés dans les villes, là où les demandes des ménages en situation de précarité peinent à trouver des réponses adaptées.

### « Produire via la Maîtrise d'ouvrage d'insertion »

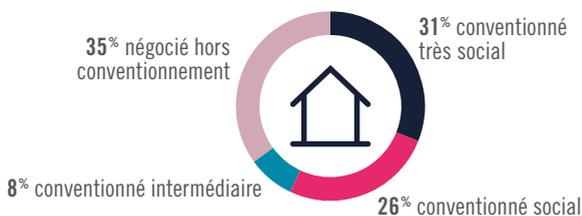
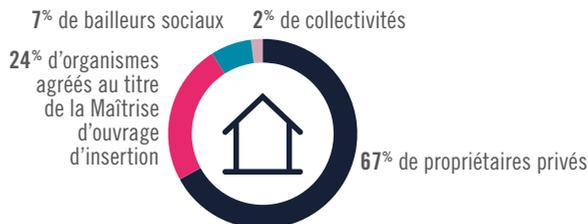
Les organismes de Maîtrise d'ouvrage d'insertion font l'acquisition de logements qu'ils réhabilitent ou de terrains qu'ils construisent pour produire des logements pérennes de qualité et aux loyers très sociaux, dont la conception énergétique permet de réduire le plus possible les charges locatives.

39 990 logements et places d'hébergement gérés



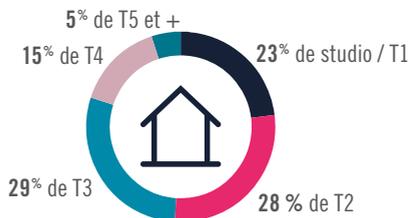
En 2020, malgré la crise sanitaire, les associations de la Fapil ont mobilisé près de **3 000** nouveaux logements en diffus et ont livré **240** logements via la Maîtrise d'ouvrage d'insertion.

**Des logements mobilisés auprès de propriétaires privés ou issus de l'activité des organismes MOI**



**Un parc majoritairement conventionné et aux loyers maîtrisés**

**Des typologies pour loger des personnes seules et des familles**



## « Les personnes que nous accueillons »

80 % des ménages qui emménagent chaque année dans les logements de notre réseau étaient auparavant sans domicile personnel

Nos adhérents œuvrent aux côtés des personnes en les informant sur leurs droits, en les accompagnant dans leur parcours d'insertion et en leur proposant un logement adapté à leur besoin. C'est en accordant une place centrale aux personnes que nous pouvons réellement améliorer leurs conditions de vie et lutter contre l'exclusion.

### « Notre engagement »

Parce que les situations de précarité augmentent, parce que les ménages privés d'un logement digne et abordable sont toujours plus nombreux, parce que connaître ses droits devient de plus en plus complexe, les associations de la Fapil se mobilisent pour soutenir les personnes dans leurs démarches et leur apporter des solutions d'habitat. Cet appui inconditionnel et la création d'une offre adaptée rendent concrets, au-delà des principes, le Logement d'Abord.

### « Accueillir, orienter et accompagner les personnes »

Que les personnes soient logées ou non par nos adhérents, l'accompagnement qui leur est proposé est multiforme pour s'adapter au plus près à leur situation et à ses évolutions. Cet accompagnement fait appel à de multiples compétences car, s'il est tourné vers le logement, il inclut forcément toutes les dimensions de la personne.

### « Apporter des solutions d'habitat aux ménages en précarité »

Les associations du réseau proposent également à ces personnes une palette de réponses adaptées en matière de logement. En grande partie issus du parc privé, les logements gérés par nos adhérents visent des dynamiques d'insertion variées : logements en diffus ou au sein d'un petit collectif, logements en pension de famille... associés à une gestion locative de proximité.



**72 745**  
ménages accueillis  
et informés



**40 450**  
ménages accompagnés par  
les équipes dans leur projet  
logement ou plus largement  
pour une insertion durable



## Des parcours résidentiels qui témoignent du bien fondé du Logement d'Abord.



**80%** des ménages entrés en 2020 étaient sans domicile personnel



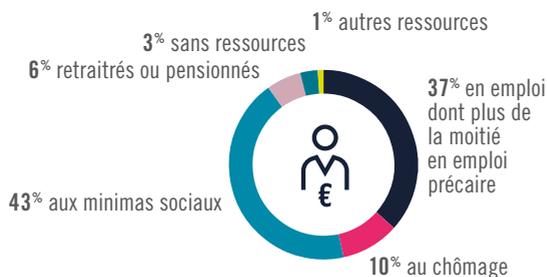
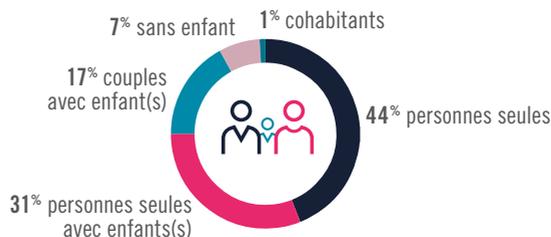
**76%** des ménages sortis en 2020 déménagent pour un logement ordinaire (HLM ou parc privé)



**5** années et demie, c'est la durée moyenne des locations au sein du réseau

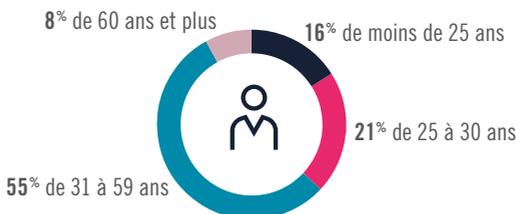
En une année, **5 840** ménages sont entrés dans un logement du réseau.\*

**Une grande majorité de personnes seules avec ou sans enfant(s)**



**situation de pauvreté, y compris lorsqu'elles sont en emploi**

**Une offre qui répond aux besoins des ménages tout au long de leur vie**



\* Hors résidences sociales, pensions de famille, foyers et hébergements





**Tout le monde  
a droit à un logement :  
c'est aussi simple  
que ça ! »**



The logo for Fapil, featuring the word "fapil" in a white, lowercase, sans-serif font. Above the letters "a" and "p", there is a stylized white silhouette of a city skyline with several buildings of varying heights.

Fédération  
des Associations  
et des Acteurs  
pour la Promotion  
et l'Insertion par  
le Logement

6, avenue du Professeur  
André Lemierre  
75020 Paris

contact@fapil.fr  
www.fapil.fr



Avec le soutien : du Ministère chargé du logement ; du Ministère des Solidarités et de la Santé ; de la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement ; de la Caisse de garantie du logement locatif social (CGLLS) ; de l'Agence nationale de l'habitat (Anah).